



Paris le 20 décembre 2007

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Étiquetage nutritionnel des aliments : les attentes des consommateurs

Plus de 56 % des consommateurs déclarent ne lire que rarement ou jamais les tableaux nutritionnels sur les étiquettes des aliments. Cette raison a amené la CLCV<sup>1</sup> et la DGAL<sup>2</sup> à réaliser une **nouvelle enquête sur l'étiquetage nutritionnel des aliments**, afin de mieux cerner leurs attentes. Celle-ci a été conduite au cours de l'année 2007 auprès de plus de 1000 consommateurs français. Elle fait ressortir plusieurs pistes de travail :

- 87.5% des consommateurs souhaiteraient que **les étiquetages nutritionnels soient harmonisés**. Le Bureau européen des unions de consommateurs a dénombré pas moins de 22 formats d'étiquetages en Europe. C'est une source de complexité et donc un frein ;
- la demande pour **une simplification des termes** est forte : près de 77% des consommateurs souhaiteraient voir le mot « lipides » remplacé par « graisses » ou « matières grasses » ;
- plus de 54% des consommateurs sont favorables à **un étiquetage sur la face avant** des emballages ;
- les consommateurs restent **attachés à l'information minimale actuelle** (teneurs en énergie, en protéines, en glucides, en lipides). Les demandes d'information complémentaires portent prioritairement sur les matières grasses saturées et le sel.

Les consommateurs sont très partagés, pour la forme de l'étiquetage, entre les schémas (formats « graphiques ») et les chiffres (formats « numériques »). Les approches visuelles (histogrammes, cadrans...) semblent moins bien acceptées, notamment par les personnes âgées ou peu diplômées. C'est probablement la combinaison d'une information numérique et graphique qui permettrait de répondre le mieux aux attentes des consommateurs.

Cette enquête, ainsi que les précédentes études DGAL – CLCV<sup>3</sup>, serviront à guider les prochains travaux qui auront lieu au niveau européen pour améliorer l'étiquetage nutritionnel. Ces travaux viseront à aider le public, confronté à des messages toujours plus complexes et abondants, à comparer plus facilement les valeurs nutritionnelles des produits qu'il achète. Des propositions de la Commission européenne sont attendues dans les prochains jours.

#### Contacts presse :

CLCV : Charles Pernin 01 56 54 32 34 / 06 18 45 06 99

Service de presse du ministère de l'agriculture : Hélène Brial : 01.49.55.60.11

DGAL : Patrick Tallon : 01 49 55 58 39

<sup>1</sup> Association de consommateurs « Consommation, logement et cadre de vie »

<sup>2</sup> Direction générale de l'alimentation – Ministère de l'agriculture et de la pêche

<sup>3</sup> Disponibles sur le site du Ministère de l'agriculture et de la pêche ([www.agriculture.gouv.fr](http://www.agriculture.gouv.fr), rubrique « Alimentation / Alimentation-nutrition ») et sur le site de la CLCV ([www.clcv.org](http://www.clcv.org)).